

## Article

---

« Les évaluations conversationnelles dans la narration »

Bruno Bonu

*Revue québécoise de linguistique*, vol. 29, n° 1, 2001, p. 51-69.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039429ar>

DOI: 10.7202/039429ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## LES ÉVALUATIONS CONVERSATIONNELLES DANS LA NARRATION\*

Bruno Bonu  
Université Paul-Valéry (Montpellier III)

### 1. Narration et évaluation dans l'entretien de recrutement

L'étude de la narration se place à l'intersection entre différents systèmes coordonnés : le langage, la culture et l'interaction. L'examen du récit oral, constitue en fait un objet commun pour les sciences humaines et sociales, notamment pour celles qui sont engagées dans l'examen du comportement des interlocuteurs dans l'échange verbal. L'analyse de conversation d'inspiration ethnométhodologique (en abrégé AC) participe à cette entreprise, puisque le thème de la narration (produite dans des formes variées d'échange, aussi bien dans des cadres ordinaires qu'institutionnels) fait partie des principaux centres d'intérêt des travaux réalisés dès sa période fondatrice<sup>1</sup>. Elle a mis en place les cadres analytiques spécifiques à la fois pour l'étude de l'organisation séquentielle de la conversation (aussi bien au niveau global que local), et pour l'analyse de l'alternance des locuteurs et de la composition du tour de parole.

L'usage critique et cumulatif de ces acquis a entraîné la découverte de nouveaux phénomènes et provoqué des nouvelles analyses. L'étude de l'évaluation dans la narration interactionnelle représente une manière originale de développer la réflexion sur le récit en AC et de participer à la recherche interdisciplinaire sur cet objet. Ainsi, rapprocher l'analyse (section 1.2) des évaluations conversationnelles (différentes à plusieurs titres, de celles étudiées par Labov, section 1.1.) de l'examen de la structuration interactionnelle et dynamique

\* Merci à Michel Barthélémy, Jacques Bres, Patricia Bheeka et aux lecteurs anonymes pour leurs remarques constructives sur les versions précédentes de ce texte.

<sup>1</sup> Bien que des remarques éparses soient attestées avant, les premiers cours structurés de Sacks sur le lien entre narration et catégorisation remontent au printemps 1966 (H. Sacks 1992a : 252). Par ailleurs, dans la note 7 du chapitre 9, Labov 1978 fait référence aux travaux de Sacks sur les relations entretenues par l'organisation du tour de parole avec la narration. Cette relation est confirmée dans les textes récents du même auteur (Labov 1997).

du récit (toujours 1.2), c'est participer pleinement à la découverte de nouveaux aspects de la narration orale. Plus spécifiquement, l'entretien de recrutement offre un environnement interactionnel favorable à l'apparition de narrations spécifiquement contraintes et localement adaptées à l'orientation évaluative générale du processus d'embauche, dans le dessein pour le candidat, d'établir l'adéquation de la candidature (section 2). Dans ce cadre seront étudiés plus particulièrement les éléments langagiers et conversationnels qui entrent dans la production des segments évaluatifs (organisés en **trajectoires interactionnelles**) dans leur relation avec leur environnement séquentiel immédiat (les **modificateurs**). Ainsi, notre article met en évidence des nouveaux aspects de la production coordonnée des évaluations dans la narration<sup>2</sup>.

### 1.1 L'évaluation chez Labov

Il est peut être nécessaire de rappeler brièvement le travail de Labov, car les évaluations que nous étudions recourent seulement en partie celles examinées dans l'analyse labovienne de récits d'expérience personnelle<sup>3</sup>. Dans ce cadre, le chercheur provoquait des narrations par une question portant sur un danger de mort ou sur une bagarre. Il voulait mettre en évidence et formaliser les mécanismes syntaxiques mobilisés, pour cette forme de production langagière, par des groupes de locuteurs constitués de jeunes adolescents noirs américains. Le but était de produire un changement de style (du formel vers le relâché), dans une situation d'enquête sociolinguistique. La structuration de ce type de récits est par conséquent liée aux obligations spécifiques mises en place par la requête faite par le chercheur de parler sur un évènement exceptionnel et dangereux. De ce fait, le narrateur se trouve en position de justifier le caractère extraordinaire

2 Nos données représentent des séquences extraites de trois entretiens face à face entre une psychologue (indiquée par la lettre A dans les extraits) et des postulants (autres lettres). Ces échanges ont été enregistrés en audio (dans le cadre de notre travail de thèse, Bonu 1998a), à partir de l'entrée du candidat dans le bureau de la consultante. Ils durent entre 20 et 40 minutes et concernent des candidatures à des postes de cadre. Les conventions de transcription sont présentées en annexe.

3 Goodwin et Goodwin (1992, note 5) rappellent les évaluations étudiées par Labov, sans mettre pour autant en évidence les différences avec celles examinées dans leur démarche. Dans le cadre du présent travail, s'il est indispensable de souligner les divergences de méthode et d'objectifs entre les deux approches, il est aussi nécessaire de rappeler l'apport fondateur du travail de Labov sur le récit. Bien que le chemin habituel conduit les théories textuelles à s'appliquer à l'oralité, parfois sans examen préalable, et par simple extension (voir Bonu 1998b), et bien que la réflexion textuelle soit largement dominée par un préjugé scriptiste et littéraire (voir par exemple, la critique que Adam 1994a : 119 et suiv. porte à Ricoeur 1983), le travail de Labov sur la narration orale influence encore aujourd'hui les "sciences du texte" en général et la narratologie en particulier. Ses recherches constituent donc un exemple du passage réussi de l'étude de l'oralité au domaine de la textualité.

de l'épisode raconté et, par là, de sa narration dans son ensemble. Les évaluations produites avec ces contraintes interrompent certes le développement du récit, mais entretiennent une relation étroite avec sa réception, puisqu'elles tentent d'anticiper et d'éviter des remarques éventuelles du destinataire qui porteraient sur le caractère trop ordinaire de l'épisode raconté. Ainsi, le locuteur essaie d'attirer l'attention du destinataire sur une partie du récit.

Les évaluations conversationnelles, et plus généralement la narration, sont analysées ici avec des différences qui portent d'une part sur la **perspective adoptée** et de l'autre sur la **nature** des phénomènes étudiés. Ces discordances concernent de manière générale la structuration dynamique interactionnelle de la narration. Cette optique est malheureusement négligée chez Labov, qui privilégie en revanche une perspective monologique et décontextualisée du récit (1997 : 397)<sup>4</sup>. Ces divergences portent sur au moins deux dimensions spécifiques.

La première implique la prise en compte de la **temporalité** propre à la narration produite en interaction. Ces segments, dans le cadre de l'entretien de recrutement, n'arrêtent pas l'activité de narration bien que, par ailleurs, ils aient des effets considérables tant au niveau local (en ce qui concerne le passage de la parole et la constitution des tours etc.), que global de l'interaction, par la structuration de longues séquences et par l'influence sur l'organisation thématique<sup>5</sup>. Une attention particulière sera portée alors au placement temporel des évaluations soutenues par les contributions variées de l'interlocuteur dans le déroulement de l'activité.

4 Ce qui ne l'empêche pas de s'inspirer du problème du contrôle du changement («assignment») du locuteur pour une bonne partie de son article (à partir de la section 5). Ce thème interactionnel a été traité à plusieurs reprises par Sacks 1992b : 3-5. Pour un point de vue opposé à la conception décontextualisée, voir Bres 1989 : 19, et Barbéris 1994. D'autre part, si on veut considérer cette forme de récit comme un type textuel, on doit prendre en compte son développement temporel, les contraintes particulières à l'échange ainsi que le processus de transformation que la recherche lui fait subir (enregistrement, transcription, mise en évidence par le chercheur des passages saillants) pour arriver à son insertion dans des formes de communication scientifique textuelle (ouvrage, article, conférence, etc.). En ce qui concerne l'enquête en linguistique comme dispositif interactionnel, voir Mondada 1998a. Pour le texte et l'interaction, voir Schegloff 1997.

5 Pomerantz (1978a : note 6) a défini les «chaînes d'action», pour un type particulier d'évaluation, les compliments, comme un type de lien potentiel, contrairement à la «paire adjacente», où il existe l'obligation de produire une deuxième partie de la paire (par exemple, une réponse après une question). Les chaînes d'actions seraient alors de l'ordre de la possibilité. Or, cela semble contradictoire avec les analyses qui montrent que les évaluations représentent un pic d'engagement coordonné des deux interlocuteurs. Par exemple, Goodwin et Goodwin 1992 parlent même du relâchement de l'orientation vers «un seul locuteur en action» puisque l'évaluation met en place l'obligation d'intervenir pour l'interlocuteur, qui devient ainsi coproducteur de l'évaluation. Malgré des avancées certaines dans le domaine des contraintes séquentielles (Fornell 1988) et des critiques éclairées du point de vue de Pomerantz (par exemple Marandin 1986 et Quéré 1990), les relations de l'évaluation avec les organisations séquentielle et du tour de parole restent largement à explorer.

La seconde différence implique l'examen de la distribution des **droits et obligations** concernant (comme dans beaucoup de situations institutionnelles) un récit sollicité par l'agent appartenant à l'organisation (ici, la psychologue travaillant pour un cabinet de recrutement). Cette requête met en place un ensemble de contraintes spécifiques. Elles doivent être mises en lumière par l'analyste. Le narrateur, dans l'entretien de recrutement, doit traiter (comme dans les interviews de recherche présentées plus haut) des contraintes mises en place par l'invitation à raconter faite au candidat par le recruteur. Cependant, il ne s'agit pas pour le narrateur (comme dans le cas précédent) de justifier le caractère exceptionnel de son récit, mais d'explicitier l'adéquation (dans une perspective de «normalisation») d'un ensemble de points de son parcours biographique (formation, expérience) avec certaines des caractéristiques du profil du poste à pourvoir. Ces exigences sont traitées interactionnellement par le postulant et la consultante. Le premier tente d'anticiper les éléments potentiellement négatifs par un agencement spécifique des éléments de sa présentation, la seconde s'oriente vers l'isolement et la mise en évidence des points problématiques de la candidature.

Ainsi, la temporalité et l'ensemble de droits et obligations impliquent que la nature des évaluations et, plus généralement, des narrations analysées dans cette contribution est différente de celle prise en considération par l'approche sociolinguistique de Labov. Dans ce sens, nous montrerons analytiquement les différences (avec l'approche labovienne) concernant à la fois le type d'unités examinées, la relation entre propositions constitutives de la narration et la généralisation des résultats analytiques. Plus particulièrement, nous limiterons notre examen à la relation entre les évaluations conversationnelles et les différentes formes de liens narratifs.

## 1.2 Evaluations conversationnelles et narration

L'évaluation doit être saisie dans les différents rôles qu'elle joue dans l'organisation séquentielle de l'interaction. D'abord, elle représente une unité structurale, formée par un segment évaluatif :

(1) F: ... ils m'ont: déplacée vers u:n boulot beaucoup plus comptable

Cette structure montre un pic d'implication<sup>6</sup> du locuteur qui produit

---

<sup>6</sup> Goffman met l'accent sur plusieurs aspects de l'engagement dans l'interaction (voir par exemple 1981 : 271).



- (3) 1 R: =>ouais ouais< (-) non c'est c'est quand même encourageant  
2 A: >ah oui en effet<

Les évaluations peuvent être pré- ou postposées à l'objet évalué, et peuvent apparaître séquentiellement en ouverture, en clôture, ou, comme dans le cas du récit, en plein développement de l'activité en cours, avec des conséquences, dans le déroulement de l'interaction, assez différenciées<sup>8</sup>. Dans le cas de la narration, un même locuteur peut, à l'intérieur d'un long tour, produire des séries d'évaluations. En fait, des segments appartenant au **petit système d'activité** représenté par l'évaluation peuvent être utilisés pour montrer le caractère saillant d'un élément dans l'avancement du récit (1. 1 et 2)<sup>9</sup> :

- (4) 1 F: et puis ensuite ils m'ont: déplacée vers u:n boulot beaucoup  
2 plus comptable (-) donc un travail sans aucun contact ave  
3 eh: (—) avec l'extérieur (-)...

Les évaluations jouent un rôle fondamental dans la constitution de l'activité de l'entretien d'embauche et du processus de recrutement en général. Elles représentent l'une des formes que les participants (le candidat et la psychologue qui recrute) utilisent pour montrer et construire leur participation à l'activité en cours. Par ce moyen, le postulant peut expliciter l'état actuel de sa connaissance sur le référent évalué concernant son parcours professionnel, accomplir la tâche de décrire son poste actuel sous un certain angle, et enfin exprimer ou anticiper son accord ou sa divergence avec le point de vue de l'interlocuteur. La consultante

8 On peut schématiser les configurations séquentielles possibles dans la production des évaluations; la composition du premier type de ces séquences correspond au schéma classique des chaînes d'actions (Pomerantz 1978) :

- (1) A ou B: Evaluation (1) - Action 1  
B ou A: Evaluation (2) - Action 2

Dans le deuxième type, en revanche, le second tour n'est pas formé par une autre évaluation :

- (2) B: Evaluation  
A: Réception ou Acceptation

Les deux autres types sont produits par le même locuteur, soit avec l'intervention de l'interlocuteur :

- (3) B: Préparation et Evaluation (1)  
A: Continuateur  
B: Evaluation (2)

Ou sans son intervention, puisqu'une série d'évaluations sont produites dans le même tour du locuteur en action :

- (4) B: Evaluation 1) ... Evaluation 2)... Evaluation 3)

9 Dans ce sens, l'évaluation fait partie des procédures systématiques utilisées par les locuteurs pour mettre en évidence des éléments des séquences spécialisées comme les préfaces (Schegloff 1980), ou des tours; plus particulièrement des longs tours : les listes, les paires contrastives, etc. (Atkinson 1984, Jefferson 1990).

peut en revanche mettre en évidence tel ou tel point problématique de l'adéquation de la candidature avec le poste à pourvoir. Par conséquent, les évaluations produites dans ce contexte d'action offrent la possibilité d'examiner les formes de participation compétente nécessaire pour s'engager dans les entretiens de recrutement.

La perspective adoptée, centrée sur l'orientation attestée des participants, permet d'accéder aux phénomènes narratifs interactionnellement constitués. En ce qui concerne le récit, l'AC a mis au premier plan à la fois l'alternance (réduite mais significative) des locuteurs ainsi que la participation active du destinataire avant, pendant et après la narration. Cet accent porté sur la coordination interactionnelle est constitutivement lié à l'interrogation sur la nature et l'agencement, temporellement situé, des éléments narratifs. De ce fait, dans l'analyse des longues séquences, cette discipline a examiné les différentes formes de «packaging»; c'est-à-dire, de la mise ensemble d'éléments qui entrent dans la composition des contributions où un seul locuteur est principalement en action, pour un temps interactionnellement significatif. Ainsi, dans l'établissement de ce dernier cadre analytique, Sacks 1978 : 252-3 a plus particulièrement isolé deux formes principales d'organisation temporelle de la narration. La première concerne un ordre temporel linéaire, la seconde implique des sauts temporels. Ces deux types d'organisation peuvent opérer sur un éventail d'événements de manière telle que leur agencement peu paraître plausible. Pour l'AC, cette direction de recherche implique une manière particulière de conceptualiser le récit et de saisir les relations entre les composantes narratives. Dans ce sens, les évaluations participent, conjointement à d'autres pratiques conversationnelles, aux différentes phases de la production narrative.

## 2. Évaluations et modificateurs : formes des trajectoires évaluatives

Les évaluations jouent un rôle dans le déclenchement et dans la structuration des narrations. Ainsi, la séquence de narration est alors provoquée par ce questionnement sur sa volonté de changer de travail ou, plus exactement, sur son souhait d'avoir un poste sédentaire, contrairement à l'emploi qu'elle occupe actuellement :

- (5) 1 A: (-) et là vous allez être par contre très sédentaire  
 2 R: oui=  
 3 A: =qui voyagez beaucoup  
 4 R: (-) justement je je souhaite maintenant être sédentaire  
 5 A: oui::=



6 R: =ouais=

7 A: =pourquoi?

Cette séquence vise à déclencher une explication sur un élément apparu précédemment dans l'entretien : le caractère sédentaire du poste à pourvoir par opposition à l'emploi actuel, qui demande des déplacements fréquents :

(6) R: et ça implique énormément de déplacements beaucoup de disponibilité et:: (—) c'est pour ça que maintenant je rechercherais un poste un peu plus stable (—)...

Elle ne donne pas lieu d'emblée à une narration puisque la candidate traite la séquence (5) comme une simple requête d'information qui ne requiert pas un développement (l. 4 et 6). La psychologue, en revanche, après avoir rajouté un nouveau segment à son premier tour (l. 3), utilise un certain nombre d'éléments pour passer la parole. La postulante ne démarrera son nouveau récit qu'après la question posée à la ligne 7, clairement formatée pour favoriser le passage de la parole. Ce dernier tour de la séquence 5 (dans la séquence suivante l.1) pose clairement la question qui déclenche la narration. Elle porte sur le changement d'un poste qui implique beaucoup de déplacements à un travail sédentaire, le récit subséquent traite en revanche le problème de l'abandon possible du travail actuel :

(7) 1 A: =pourquoi?

2 R: (—) ehhh .hhh (—) disons lorsque j'ai accepté de faire ce  
3 travail je ne réalisais pas vraiment la difficulté que ça ça  
4 représentait (-)

5 A: uh uhm=

6 R: =tellement °pour une:° (-) >une femme< es es- q ce sont  
7 essentiellement des produits euh (—) qui s'adressent à des  
8 industries et donc j'ai toujours affaire à des hommes, en  
9 général (—) j'avais pas l'expérience. et donc c'est c'est pas  
10 toujours évident de d'être: (—) d'être à la: >la hauteur<=  
11 [ ]

12 A uhm

13 R: =e:t en même temps était un certai:n >défi à relever< puisque  
14 la société avait essayé auparavant (-) ((bruit)) de de de:  
15 trouver ses nouveaux clients à l'export et >ils n'y avaient  
16 jamais réussi<. (-) donc ils sont quand même contents de moi  
17 °puisque: jusqu'à présent ça n'avait jamais été::° >bon peut-  
18 être aussi parce qu'il n'y avait pas< un un suivi euh: c'était en  
19 général le directeur de la société lui-même ((bruit)) qui s'en

- 20 occupait c'est vrai qu'on peut pas non plus euh (—) être à la  
 21 fois le directe:ur (-) disons (-)=  
 22 [ ]  
 23 A: ouais  
 24 R: =concilier les deux: >les deux tâches< (—) et maintenant euh  
 25 (-) je souhaiterais avoir un poste plus (-) un poste sédentaire  
 26 A: d'accord...

Ces aspects évaluatifs ont des influences à la fois sur les environnements immédiats et sur la structuration de la séquence dans son ensemble. Il convient donc d'examiner l'organisation interne du récit structuré aussi par les évaluations. Dans l'introduction (l. 2-4), le récit et les évaluations traitent du caractère problématique du travail («je ne réalisais pas vraiment la difficulté que ça ça représentait») et de la cause de cette difficulté, expliquée par l'utilisation d'une catégorie d'appartenance («pour une femme», l. 6)<sup>10</sup>. Ensuite, le premier segment narratif est organisé pour développer l'explication de cette difficulté et se termine par une nouvelle évaluation concernant la dimension ardue de la tâche (l. 9, 10) : «et donc c'est c'est pas toujours évident de d'être: (—) d'être à la: >la hauteur<». Cela permet à la candidate de passer à la deuxième partie de son récit (l. 13 et suiv.). Le développement de cet épisode se conclut par une évaluation positive (bien qu'indirecte et mitigée) de la candidate («donc ils sont quand même contents de moi», l. 16). Enfin, le segment conclusif de cette narration (c'est-à-dire la chute) est clos par une caractérisation (avec une évaluation abandonnée au cours de sa production) du poste recherché («je souhaiterais avoir un poste plus (-) un poste sédentaire», l. 25). Les deux interlocuteurs s'orientent mutuellement vers cette fermeture, puisque la psychologue produit à la suite un élément qui ratifie la fermeture de la séquence («d'accord», l. 26). Cette dernière montre ainsi que le segment en question (évaluatif dans un sens comparatif) ne projette plus de continuation, et que cet aspect de l'entretien a été traité dans sa totalité<sup>11</sup>.

Du point de vue de l'organisation générale, les relations avec ces évaluations structurent toute la narration puisqu'elles semblent représenter l'aspect fondamental de chacune des parties de la narration et constituent un lien avec les autres

10 Nous ne développerons pas ici cet aspect concernant le lien entre les évaluations et les catégories d'appartenance des membres (Sacks 1992 a, b). Sur la catégorisation, voir aussi Barthélémy 1996.

11 Par ailleurs, nous pouvons remarquer que même si la séquence peut être considérée comme close, la candidate n'a pas répondu par une explication sur la recherche d'un poste sédentaire, mais par la description des aspects négatifs de l'emploi actuel, qui n'ont pas un rapport direct avec le caractère non sédentaire du poste occupé par la postulante. Cette incohérence ne donne pas lieu à des remarques de la psychologue (nous devons cette observation à Marc Relieu). De plus, cet aspect n'est pas très évident à la première écoute de l'enregistrement. En effet, la réponse assure une cohérence séquentielle, mais pas une adéquation thématique (Schegloff 1990).

étapes du récit. En outre, les deux premières évaluations non seulement portent un jugement négatif sur l'environnement professionnel de la candidate, mais laissent la porte ouverte à des inférences négatives sur la réussite professionnelle de cette dernière. Elles sont (partiellement) bloquées par l'évaluation positive, bien que mitigée (l. 16). Cette atténuation prend sa source dans la présentation de la postulante. La candidate montre en effet qu'elle fait l'objet de l'évaluation, une sorte d'action bienfaitrice plus qu'une objectivation des compétences dont elle serait la détentrice et l'agent actif. Le dernier segment, qui commence par une évaluation (abandonnée ensuite dans sa forme comparative), sert à clore définitivement cet épisode de l'échange, en ce que les lignes 24 et 25 produisent une chute dans la structuration de la narration et dans l'enchaînement des évaluations.

Plus spécifiquement dans la séquence en examen, on rencontre un travail d'autoévaluation positive avec une série d'évaluations négatives sur les conditions de travail difficiles qui préparent l'évaluation positive. Ces segments sont formés par deux éléments. Les trois premiers sont en effet constitués par deux évaluations qui se suivent. L'une concerne les attentes de la candidate («je ne réalisais pas vraiment», l. 3) et l'autre l'environnement professionnel défavorable («et donc c'est c'est pas toujours évident», l. 9-10). Elles préparent les deux évaluations qui constituent le pic évaluatif des deux segments («la difficulté que ça ça représentait», l. 3-4, et «de d'être: (—) d'être à la: >la hauteur<», l. 10). Le troisième enfin est modifié par «donc ils sont quand même» (l. 16), suivi par l'évaluation au sens propre («contents de moi», l. 16). Ce pic est précédé par une évaluation négative des résultats précédents de la société (>«ils n'y avaient jamais réussi»<, l. 15-16). Le dernier segment en revanche est produit par une tentative qui prépare la fin de la séquence, par le biais d'une réparation caractérisée par la disparition de l'adverbe plus explicitement évaluatif : «je souhaiterais avoir un poste plus (-) un poste sédentaire» (l. 25). Ces quatre segments ont en commun d'être tous «préparés» par un élément qui demande à être complété par un second élément, dans un système de projection d'attentes (de **pertinence conditionnelle**)<sup>12</sup>. Ils sont modifiés de l'intérieur et participent au mouvement narratif global. Par conséquent, nous parlerons dorénavant de **trajectoire évaluative**. Elle concerne en premier lieu la relation entre les segments plus proprement évaluatifs. Ensuite, cette procédure permet aux participants l'établissement de liens entre domaines du récit.

12 Ce point est évoqué en termes de «dépendance conditionnelle» par Qhasthoff 1994 : 114. La pertinence conditionnelle est une propriété de la conversation qui explique la relation entre deux tours (parfois éloignés), par exemple dans le cas des Séquences Insérées qui retardent la production d'une deuxième partie d'une paire. Si les attentes concernant le premier tour d'une paire sont ouvertes par une première partie des relations entre unités d'un même tour sont aussi ouvertes.

L'évaluation déborde alors le segment évaluatif (par un système de projection d'attentes) pour investir des unités de tour plus vastes et éloignées. Nous avons ainsi mis en évidence deux dimensions de modifications : l'atténuation pour l'évaluation qui porte sur le candidat (produite par lui-même), d'une part, et le caractère non nominatif (une certaine «non-directionnalité») pour les évaluations qui portent sur la société que le postulant a quittée, ou souhaite abandonner, d'autre part. Ces limitations obligent par conséquent le candidat à faire face à des contraintes contradictoires. Cette analyse peut être étendue à des segments autres qu'évaluatifs (qui participent néanmoins à cette orientation), avec l'examen de la séquence suivante :

- (8) 1 A: je vous écoute (bruit) hh  
 2 F: hh >comme j'avai:s (signalé)< dans le: (-) >dans le dossier<  
 3 j'ai travaillé: euh pendant >huit mois dans un cabinet  
 4 d'expertise comptable<=  
 5 A: =uh uhm  
 6 F: (-) eh: j j'avais accepté le poste. déjà parce que je travaillais  
 7 sur micro-informatique pour faire un budget et puis ensuite  
 8 ils m'ont: déplacée vers u:n boulot beaucoup plus comptable  
 9 (-) donc un travail sans aucun contact avec eh: (—) avec  
 10 l'extérieur (-) et >°j'ai eu envie de changer°< (-) et ch'suis  
 11 rentrée à l'xxx en septembre 86 pour en fait eh: (-) servi (-)  
 12 servir uh: (—) à >l'équipe support agences< (-) à savoir  
 13 >former les agents d'assurance xxx< aux: systèmes  
 14 informatiques °qu'on pouvait leur mettre à disposition°(-)  
 15 A: >alors (.) former les agents d'assurance xxf:?<  
 16 F: (-) eh au: >système informatique qu'on leur mettait à  
 17 disposition<.  
 18 A: mh d'accord

Dans les récits produits dans ce cadre, le postulant doit traiter en même temps diverses dimensions et contraintes des situations racontées. Dans ce sens, le segment évaluatif en question contribue à configurer un épisode du récit portant sur l'expérience professionnelle, organisant ainsi l'avancement de la narration par l'entrée dans le segment narratif concernant l'emploi actuel. En effet, l'épisode du «cabinet d'expertise comptable» (l. 3-4) est traité par le changement de fonction qui est évalué : «et puis ensuite ils m'ont: déplacée vers u:n boulot beaucoup plus comptable» (l. 8). La nature de ce poste est alors spécifiée : «donc un travail sans aucun contact avec eh: (—) avec l'extérieur (-)» (l. 9-10). L'environnement immédiat de cet élément sert à surenchérir et à modifier l'éva-

luation dans un sens plus négatif. Les éléments censés atténuer ou accentuer l'unité évaluative, nous les appelons les **modificateurs**, à la suite du travail de Sacks 1992a : 40 ss.<sup>13</sup>

Dans ce cas, leur production accompagne et spécifie la justification pour le départ de ce poste. Ce dernier est présenté comme une conséquence plausible : «et >°j'ai eu envie de changer°<» (l. 10), et rend crédible à la fois la chute de cet épisode par le biais d'une conclusion attendue et «naturelle» (préparée par les caractéristiques du poste «plus comptable»), ainsi que l'avancement de la narration avec l'ouverture d'un autre segment du récit (l. 10, 11)<sup>14</sup>. En effet, la mise en évidence du lien entre les événements est assurée principalement par la nature du segment plus proprement évaluatif («vers u:n boulot beaucoup plus comptable», l. 8) qui est manifestement comparative. De plus, le mot pivot de l'évaluation («comptable») est particulièrement appuyé, constituant ainsi le pic du segment évaluatif. La saillance de l'élément négatif pour caractériser l'ancien poste est ainsi assurée.

Dans ce cadre, le segment qui précède l'évaluation «et puis ensuite ils m'ont: déplacée» (l. 7-8), en présentant la candidate comme le patient de l'opération, permet d'attribuer la responsabilité du changement de poste aux membres de la société (des agents non caractérisés spécifiquement). L'origine de l'action réside alors chez d'autres individus, des tiers absents. Ainsi, les responsables de l'épisode évalué sont indiqués clairement (bien que non nommés) comme des auteurs d'une action négative. La localisation de cette action dans le passé permet de la repérer comme source du changement de travail, présenté comme une conséquence inévitable<sup>15</sup>. Ce segment anticipe ainsi, en la neutralisant, la possibilité d'une inférence négative pour la candidate<sup>16</sup>. D'où le segment qui suit immédiatement l'évaluation : «donc un travail sans aucun contact avec eh: (—) avec l'extérieur (-)», (l. 9-10). Cet élément ne spécifie pas seulement l'évaluation qui vient d'être produite; il contribue de surcroît à montrer l'évidence de «l'inacceptabilité» de l'ancien poste et, par là, justifie, en fournissant un motif plausible, son abandon<sup>17</sup>.

13 En outre, Jayyusi 1984 évoque les possibilités inférentielles ouvertes par les modificateurs des catégories. Merci à Michel Barthélémy de nous avoir indiqué ce dernier point.

14 Plus particulièrement, Goodwin et Goodwin 1992 montrent que ces fermetures sont rendues possibles par les évaluations postposées. Autrement dit, par celles qui suivent leurs objets (ici, l'objet évalué est le «boulot»).

15 Ces mécanismes sont semblables à ceux étudiés par Pomerantz 1978b en ce qui concerne le blâme dans d'autres environnements séquentiels (sur plusieurs tours) dans le cadre de la conversation ordinaire.

16 À la suite de ce changement, elle est arrivée dans la société où elle travaille actuellement.

17 Pomerantz 1989 a montré les procédures systématiquement utilisées par les participants pour donner un caractère évident aux informations produites dans le tour de parole.

En résumé, le dernier segment à l'examen montre la candidate (à un poste de formateur) comme préférant les emplois plus tournés vers les aspects relationnels. L'abandon du travail (action potentiellement négative) est transformé *a contrario* en un pas de plus vers l'adéquation. La mise en évidence des aspects positifs dans la perspective du postulant dans les points précédents (l'attribution de responsabilité, la justification par les motifs), vise l'ajustement entre les caractéristiques biographiques du candidat et le profil du poste à pourvoir. Dans ce sens, ce même segment permet de publiciser et d'objectiver l'absence de cohérence entre le travail comptable (présenté comme fermé aux relations avec les autres) et les caractéristiques attendues du poste de formateur, impliquant une dimension fondamentalement relationnelle. L'abandon de ce travail devient alors un point positif dans la biographie de la candidate.

Dans les deux dernières séquences, le candidat doit traiter plusieurs dimensions particulièrement sensibles interactionnellement. L'ensemble de ces segments oriente la narration et permet (dans le cadre du problème pratique de présenter l'abandon d'un poste dans le passé, Garfinkel 1984) d'attribuer les responsabilités de cet événement, d'une part, et de justifier le départ, de l'autre. Cet agencement doit éviter l'autodénigrement et empêcher l'établissement de conclusions dangereuses pour la candidature. Les trajectoires en question comportent la mise en évidence d'éléments négatifs de l'emploi (ancien ou actuel) concernant l'environnement professionnel (tâches, isolement, etc.) ou relationnel, mais doivent éviter le dénigrement et l'argumentation *ad hominem*. En ce sens, elles ne portent jamais «directement» sur les personnes, mais elles y réfèrent indirectement (mauvaise ambiance, activités précédentes de la société ou évocation d'un environnement non favorable à certaines catégories, comme les femmes, dans la séquence 7). Par ces moyens, l'adéquation entre le parcours professionnel du candidat et les caractéristiques du poste à pourvoir est rendue saillante. Pour mener à bien cette tâche contradictoire, le postulant utilise des évaluations mais aussi des **modificateurs**<sup>18</sup>. Ces éléments agissent et anticipent les inférences produites par telle ou telle partie des interventions de ce locuteur, dans un sens qui atténue les conclusions possibles. De ce fait, toutes les évaluations produites ici sont accompagnées par des formes de modification dans le sens de l'atténuation ou du renforcement, afin d'éviter soit l'autolouange, soit l'autodénigrement, ou encore le blâme dirigé vers autrui (Pomerantz 1978, 1984).

---

18 Le problème des contraintes séquentielles en jeu dans les entretiens de recrutement a été analysé dans Bonu 1995.

### 3. Conclusion

Nous avons mis en lumière le rôle central de l'évaluation dans la structuration des récits dans les entretiens de recrutement. Les séquences analysées nous ont permis de mettre en évidence les effets séquentiels liés à la production des évaluations. Notre examen s'est attaché à la forme des évaluations au niveau local (leur placement, leur agencement), aux éléments qui la constituent (de nature comparative, par exemple) et qui les entourent (avec des effets de modification : principalement par une dynamique d'atténuation/accroissement). Par conséquent, nous avons élargi l'analyse à l'ensemble de segments conversationnels, que nous avons nommé **trajectoire évaluative**. Car ce travail de modération ou de renforcement peut concerner plusieurs segments de tour de parole. Cela implique l'analyse des différentes formes de cohésion (locales et générales) entre ses différentes trajectoires dans le parler du candidat. Cette démarche nous a permis de rendre compte d'autres éléments non directement évaluatifs, les **modificateurs**, et de montrer leurs effets sur les séquences examinées. Dans ces trajectoires, nous avons examiné certaines caractéristiques de la **projection** des segments et des exigences normatives (en termes de **pertinence conditionnelle**) liées aux attentes et aux anticipations dans la production de ces narrations spécifiquement contraintes.

En conclusion, les trajectoires évaluatives dans les différentes phases du récit et dans les enchaînements des narrations représentent un des moyens les plus puissants de coordination interactionnelle, de cohérence narrative, de construction de l'adéquation de la candidature et de contribution du postulant au jugement (en cours de formation) de l'agent institutionnel. Leur examen centré sur la projection d'attentes en termes de pertinence conditionnelle peut contribuer à la compréhension des différents moyens de «reconstruction verbale d'un événement» dont le récit fait partie (Gulich 1994 : 171), et plus spécifiquement, à la détermination des facteurs qui caractérisent le récit (Adam 1994b : 434 ss.)<sup>19</sup>. Dans ce sens, ce travail participe au développement des recherches sur le récit oral produit en interaction et contribue, plus généralement, à l'analyse de la structuration de la narration.

---

19 Selon cet auteur, ces six constituants sont : la succession d'évènements, l'unité thématique, la transformation des prédicats, l'unité d'action, la causalité-consécution d'une mise en intrigue et enfin, une évaluation finale. Les segments et les trajectoires évaluatives étudiées ici contribuent à donner un «air de famille» narrative à ces productions interactionnelles particulièrement contraintes. L'étude de cette appartenance (plus ou moins prototypique) mérite un approfondissement.

## ANNEXE

## NOTATION DE TRANSCRIPTION EN ANALYSE DE CONVERSATION

J. M. Atkinson, J. Heritage 1984, p. ix-xvi  
 (adapté d'une traduction de Patricia Bheeka)

**Énoncés en chevauchement**

Le moment où un énoncé en cours en rencontre un autre est signalé par un crochet simple à gauche : [

La fin du chevauchement est signalée par un crochet simple à droite : ]

**Énoncés continus**

Quand il n'existe aucun intervalle entre les énoncés adjacents, le second est produit immédiatement après le premier (sans chevauchement). Ils sont liés par le signe d'égalité (continuité) : =

Le signe d'égalité est aussi utilisé pour lier différentes parties d'un énoncé produit par un même locuteur.

**Intervalles à l'intérieur des énoncés et entre les énoncés**

Quand les intervalles surviennent lors d'un flot de conversation, ils sont notés selon la longueur de la pause: intervalle bref (.), intervalle plus long (—).

**Caractéristiques de la production de parole**

Deux points signalent une extension du son ou de la syllabe qui précède : «qui :::»

Les autres signes de ponctuation sont utilisés comme suit :

- Un point indique une intonation descendante, pas nécessairement la fin d'une phrase.



- , Une virgule indique une intonation continue, pas nécessairement les propositions de phrase.
- ? Un point d'interrogation indique une inflexion croissante et pas nécessairement une question.
- ! Un point d'exclamation indique un ton animé et pas nécessairement une exclamation.

Le relief est signalé par le soulignement : le mien

Les lettres en majuscules indiquent ce qui est dit avec un volume plus haut que la conversation en cours.

Le signe de degré est utilisé pour indiquer un passage de la conversation plus calme que le reste de la conversation en cours : °Um: :°

Les inspirations et les expirations audibles sont notées dans le déroulement du discours : (hhh)

Les doubles parenthèses sont utilisées pour signaler un phénomène que le transcritteur n'inclut pas dans son analyse : ( (toux) ), ( (le téléphone sonne) )

Une partie de l'énoncé prononcée à un rythme plus rapide que la conversation en cours est indiquée par des pointes: > les manifestes <

### **Incertitudes**

Les éléments contenus entre parenthèses relèvent de l'incertitude comme : ('pose que je ne suis) ou de l'impossibilité à distinguer le segment : (inaudible)

### **Symboles supplémentaires**

Les points de suspension indiquent une partie manquante : Don : Mais j'ai dit ... tu sais

## Références

- ADAM, J.-M. 1994a *Le récit*, PUF, coll. QSJ.
- ADAM, J.-M. 1994b «Une définition générique du récit», dans J. Bres et coll., *Lé récit oral*, Montpellier, Praxiling, Université de Montpellier III, p. 431-444.
- ATKINSON, J. M. 1984 *Our Masters' Voices: The Language and Body Language of Politics*, London, Methuen.
- ATKINSON, J. M., J. Heritage et coll. 1984 *Structures of Social Action: Studies in Conversation Analysis*, Cambridge University Press.
- BARBÉRIS, J.M. 1994 «L'évaluation dans le récit oral», dans J. Bres et coll., *Le récit oral*, Montpellier, Praxiling, Université de Montpellier III, p. 113-123.
- BARTHÉLÉMY, M. 1996 «L'évènement dans le texte : quand le sida devient un scandale public», *Langage et société* 78 : 4-54.
- BONU, B. 1995 «Questions sur la préférence en Analyse de Conversation», *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage*, Université de Lausanne 5 : 199-230.
- BONU, B. 1998a *Formes de l'organisation sociale des entretiens de recrutement : contraintes séquentielles, options conversationnelles et engagement interactionnel*, Thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- BONU, B. 1998b «Narration et interaction», dans J.-P. Desgoutte et coll., *Motifs de rupture*, Paris, l'Harmattan, coll. Sémantiques, p. 37-68.
- BRES, J. 1989 «La narrativisation de la scène interlocutive. De ce que l'on fait (parfois) en racontant quelque chose», *Cahiers de praxématique* 13 : 19-41.
- FORNEL, M. 1988 «Actes de langage et théorie du prototype : l'exemple du compliment», *Cahiers de praxématique* 12 : 37-49.
- GARFINKEL, H. 1984 *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge, Polity Press.
- GOFFMAN, E. 1981 «L'engagement», dans G. Bateson et coll., *La Nouvelle communication*, Paris, Seuil, p. 267-283.
- GOODWIN, C. 1986 «Between and Within: Alternative Treatments of Continuers and Assessments», *Human Studies* 9 : 205-217.
- GOODWIN, C. et M.H. GOODWIN 1992 «Assesment and construction of context», dans C. Goodwin et A. Duranti, *Rethinking context*, Cambridge University Press.
- GÜLICH, E. 1994 «Récit conversationnel et reconstruction interactive d'un évènement», dans A. Trognon, U.K. Dausendshön-Gay, C. Riboni et coll., *La construction interactive du quotidien*, Presses Universitaires de Nancy, p. 155-177.
- HAVE, Ten P. 1999 *Doing Conversation Analysis*, Londres, Sage.
- JAYYUSI, L. 1984 *Categorization and the Moral Order*, Londres, Routledge.
- JEFFERSON, G. 1990 «List-Construction as a Task and Resource», dans G. Psathas et coll., *Interaction Competence*, Washington, International Institute for EM and CA et University Press of America, p. 63-92.
- LABOV, W. 1978 *Le parler ordinaire*, Vol. 1, Paris, Minuit.
- LABOV, W. 1997 «Some Further Steps in Narrative Analysis», *Journal of Narrative and Life History*, vol. 7, n<sup>os</sup> 1-4 : 395-415.

- LERNER, G.H. 1991 «On the syntax of sentences-in-progress», *Language in Society* 20 : 441-458.
- LERNER, G.H. 1992 «Assisted Storytelling : Deploying Shared Knowledge as a Practical Matter», *Qualitative Sociology* 15-3 : 247-271.
- MARANDIN, J.-M. 1986 «Des mots et des actions : compliment, complimenter et l'action de complimenter», *Lexique* 5 : 65-100.
- MONDADA, L. 1998a «Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste», *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage*, Université de Lausanne, 10.
- MONDADA, L. 1998b «Pour une linguistique interactionnelle», *Acta Romanica Basiliensia* 8 : 113-130.
- MONDADA, L. 2000 «Analyse conversationnelle et «grammaire-pour-l'interaction», dans A.C. Berthoud, L. Mondada et coll., *Modèles du discours en confrontation*, Berne, Lang.
- OCHS, E., E.A. SCHEGLOFF et S. THOMPSON 1996 *Interaction and Grammar*, Cambridge University Press.
- POMERANTZ, A. 1978a «Compliment Responses : Notes on the Co-operation of Multiple Constraints», dans J. Schenkein et coll., *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, New-York, Academic Press, p. 79-112.
- POMERANTZ, A. 1978b «Attributions of Responsibility: Blamings», *Sociology* 12 : 115-121.
- POMERANTZ, A. 1984 «Agreeing and disagreeing with assessments», dans J.M. Atkinson et J. Heritage, *Structures of Social Action*, Cambridge University Press, p. 57-101.
- POMERANTZ, A. 1989 «Giving Evidence as a Conversational Practice», dans D. Helm, W.T. Anderson, A.J. Meehan, A. Rawls et coll., *The Interactional Order: New Directions in the Study of Social Order*, New-York, Irvington, p. 103-115.
- QUASTHOFF, U. M. 1994 «L'élaboration sociale de l'âge par le langage dans l'interaction», dans A. Trognon, U.K. Dausendshön-Gay, C. Riboni, et coll., *La construction interactive du quotidien*, Presses Universitaires de Nancy, p. 103-119.
- QUÉRÉ, L. 1990 «Construction de la relation et coordination de l'action dans la conversation», dans B. Conein, M. de Fornel, L. Quéré et coll., *Les formes de la conversation*, Paris, CNET - EHESS, p. 253-288.
- RICOEUR, P. 1983 *Temps et récit*, Vol. 1, Paris, Seuil.
- RYAVE, A.L. 1978 «On the achievement of a series of stories», dans J.N. Schenkein et coll., *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, New-York : Academic Press, p. 113-132.
- SACKS, H. 1978 «Some Technical Considerations of a Dirty Joke», dans J. Schenkein, et coll., *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, New-York, Academic Press, p. 249-269,
- SACKS, H. 1992 *Lectures on Conversation*, 2 vol. Oxford, Blackwell.
- SCHEGLOFF, E. A. 1980 «Preliminaries to Preliminaries: 'Can I Ask You a Question'», *Sociological Inquiry* 50 : 104-152.

- SCHEGLOFF, E. A. 1990 «On the Organization of Sequences as a Source of “Coherence” in Talk-in-Interaction», dans D. Dorval et coll., *Conversational Organization and Its Development*, Norwood, Ablex, p. 51-77.
- SCHEGLOFF, E.A. 1996 «Turn organization : one intersection of grammar and interaction», dans E. Ochs, E.A. Schegloff et S. Thompson, *Interaction and Grammar*, Cambridge University Press.
- SCHEGLOFF, E.A. 1997 «Whose text? Whose context?», *Discourse and Society* 8-2 : 165-187.